



**CE DOSSIER NE CONSTITUE PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ**

**Principe**

- ❖ Vous souhaitez accéder à une formation de l'enseignement du supérieur mais Vous ne possédez pas les prérequis.

**Conditions particulières**

- ❖ Si vous n'avez pas le baccalauréat, vous devez avoir interrompu vos études initiales depuis au moins 2 ans et avoir au moins 20 ans
- ❖ Si vous avez abandonné une formation universitaire sans avoir validé l'année d'études, un délai de 3 ans est exigé avant une nouvelle demande relative à cette année

**ETAT CIVIL**

Monsieur

Madame

Nom : ..... Prénom : ..... Nom de jeune fille : .....

Célibataire  Marié(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Concubin(e)  Pacsé(e)

Né(e) le : \_/ \_/ \_/ \_/ \_/ \_/ \_/ \_/ Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : \_/ \_/ \_/ \_/ \_/ Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Mobile : ..... Courriel : .....

Salarié(e)

Demandeur d'emploi

Autre \_\_\_\_\_

**QUALIFICATION DU DERNIER EMPLOI**

Ouvrier  Employé  Profession intermédiaire  Cadre  Autre (actif non salarié) \_\_\_\_\_

**SOLLICITE L'ACCES A LA FORMATION SUIVANTE**

Préciser l'année (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>), le diplôme, la discipline et l'année universitaire.

[Master 2 Psychologie parcours Management et Formation de Professionnels de Santé \(MFPS\)](#)

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

J'autorise l'université de Bourgogne à consulter si nécessaires les pièces jointes à mon dossier d'inscription au concours du DCS à l'IFCS Dijon.

Le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_



---

## DOCUMENTS A FOURNIR

### A – Lettre de motivation

Dans laquelle, vous préciserez :

- votre projet et expliquerez les raisons qui vous font demander cette validation d'acquis ;
- ce qui dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, ou vos acquis personnels, vous prépare selon vous à suivre le M2 MFPS.

### B – CV détaillé dont un Rapport descriptif et analytique de vos compétences

Se référant aux points suivants :

#### 1 – Validation des formations

- Décrivez chronologiquement les différentes formations que vous avez suivies, diplômantes et non diplômantes. Dans le cas des formations conduisant à un diplôme, vous préciserez s'il a été obtenu ou non.
- Analysez, à partir des différentes formations suivies, les apprentissages réalisés.

#### 2 – Validation des expériences

##### a) Validation des expériences professionnelles

- Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles, en précisant les tâches assurées, le niveau de responsabilité exercé, l'environnement organisationnel de votre (vos) poste(s).
- Analysez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.

##### b) Validation des expériences personnelles

- Décrivez chronologiquement vos différentes expériences personnelles en précisant leur nature
- Analysez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.



**INSTRUCTIONS DU DOSSIER**

**Membres de la commission pédagogique (Nom, Qualité)**

Président : M. Laurent AUZOULT-  
CHAGNAULT, Professeur des Universités  
- M. Jean Yves DESBOIS, Formateur IFCS  
- Mme Emilie LEBEAU, Formatrice IFCS  
- Mme Yamina KROUK, Directrice IFPS CHU Dijon-Bourgogne

**Date :**

**Signature du Président de la commission :**

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE**

**ACCORD**  Remise à niveau préalable   
Complément de formation   
Dispense(s) d'enseignement(s)

Préciser \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**REFUS MOTIVE**  Motivation du refus (obligatoire) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Autre(s) orientation(s) ou filière(s) conseillée(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

Vu les textes réglementaires en vigueur, le Président de l'Université de Bourgogne décide :

d'accorder  de refuser

la dispense, après avis de la Commission

**Date :** \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Le Président** \_\_\_\_\_

**Nom et Signature :**

**PIECES A JOINDRE (ENVOI COURRIER OU SCAN)**

- CV détaillé  
 Lettre de motivation



**DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : Cf date de clôture des candidatures sur eCandidat**

### **REMARQUES IMPORTANTES**

L'examen du présent dossier ne pourra se faire que s'il est déposé dans les délais fixés, à savoir le dossier doit être remis avant la date limite de dépôt des candidatures pour les diplômés à accès sélectif. Pour les étrangers non résidants sur le territoire français, le dossier doit être déposé avant une date précise

Consulter le site : [www.ube.fr](http://www.ube.fr) (rubrique : relations internationales)

La liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous les documents ou réalisations susceptibles d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.

La décision de validation des acquis au titre de l'accès à un niveau de l'enseignement supérieur n'est valable que pour l'année universitaire indiquée sur la décision, dans l'établissement où a été déposée la demande. En cas d'échec total ou partiel aux examens de cette année universitaire, le renouvellement de la dispense doit être demandé.

Votre admission en formation ne sera définitive qu'après acceptation de ce dernier dossier par le responsable pédagogique.

**L'INSCRIPTION NE POURRA ÊTRE ENREGISTRÉE  
QUE LORSQUE LA VALIDATION AURA ÉTÉ ACCORDÉE**

*Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des étudiants. Les destinataires des données sont les services de l'université. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Service Commun de Formations Continue et par Alternance.*